

Département du Val d'Oise

Canton de Domont

## Commune de Saint-Prix

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 9 JUIN 2023**

Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2023

Date d'affichage : 16 juin 2023

Membres en exercice	29
Membres présents	18
Membres votants	27

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à 21 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages, sous la présidence de Madame Céline VILLECOURT, Maire.

**Etaient présents** : Madame Céline VILLECOURT, Maire, M. MAIRE, M. BOURSE, M. SEFRIN, Mme THOMAS-MALBEC, M. KAYAL, Mme CHAPPAZ, Adjoint – M. JEAN-JACQUES, M. VET, Mme MAUGER, Mme DRIENCOURT, M. GANDRILLON, M. ESTARZIAU, Mme LECLERC, Mme TRAN, Mme MONET, M. ROCHER, Mme YOT formant la majorité des membres en exercice.

**Procurations** : Mme MOLLIERE pouvoir à M. BOURSE, M. CHASTAING pouvoir à Mme LECLERC, Mme DANIN pouvoir à Mme THOMAS-MALBEC, M. ENJALBERT pouvoir à Mme VILLECOURT, Mme CHAIZE pouvoir à Mme CHAPPAZ, M. TOHME pouvoir à M. KAYAL, Mme MOROSAN pouvoir à Mme DRIENCOURT, Mme ETHUIN-JEANMET pouvoir à Mme YOT, M. ALLET pouvoir à M. ROCHER.

**Absents** : Mme NGO DJOB, M. RICHARD.

**Secrétaire de séance** : M. SEFRIN

**N° DEL-2023-049**

**OBJET : APPROBATION DU PROJET DE DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU VAL D'OISE AU TITRE DU FONDS SCOLAIRE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET RÉPARATIONS A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY**

**Le conseil municipal, sous la présidence de Madame le Maire,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Plaine Vallée a décidé d'accorder à la Ville de Saint-Prix un fonds de concours exceptionnel d'un montant de 77 768,00 € pour soutenir une opération d'investissement,

CONSIDERANT que la commune a le projet de remplacer les éclairages intérieurs vétustes et énergivores du complexe sportif Christian Dufresne par du LED,

CONSIDERANT que la commune souhaite valoriser cette opération de rénovation énergétique pour demander le versement du fonds de concours à la Communauté d'agglomération Plaine Vallée,

CONSIDERANT la note explicative de synthèse et sur le rapport de Monsieur Olivier GANDRILLON ;

**Le Conseil de Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

**Article 1 :** APPROUVE l'opération de travaux de remplacement des éclairages intérieurs du complexe sportif Christian Dufresne par du LED.

**Article 2 :** AUTORISE Madame le Maire à adresser une demande de versement du fonds de concours d'un montant de 77 768 € auprès de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, pour cette opération de rénovation énergétique.

**Article 3 :** AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se référant à cette demande de subvention.

\* \*

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois à compter de sa réception en Préfecture.



Pour extrait conforme au registre des  
délibérations  
Céline VILLECOURT – Maire